



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Taxe sur les multinationales

Question au Gouvernement n° 936

Texte de la question

TAXE SUR LES MULTINATIONALES

Mme la présidente . La parole est à Mme Clémentine Autain.

Mme Clémentine Autain . Monsieur le premier ministre, sur quoi va déboucher le débat parlementaire ? Allez-vous tenir parole ? Vous l'avez dit ici même : « le débat [...] vivra et ira jusqu'au bout, jusqu'au vote » et vous avez ajouté : « le Parlement aura le dernier mot » et « la loi se fera ici, pas à Bercy ».

L'heure est venue de passer aux travaux pratiques. Hier soir, nous avons adopté un amendement, défendu par les groupes de gauche et par le groupe Écologiste, pour une taxation minimale sur les multinationales (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EcoS et SOC*) afin qu'elles paient en France autant d'impôts en proportion de leur chiffre d'affaires que nos TPE et PME. Cette mesure de justice fiscale serait une protection face à une mondialisation qui détruit les économies locales et creuse les inégalités.

Elle rapporte 26 milliards. Alors que vous en cherchez 30, mais dans les poches de ceux qui ont le moins, nous vous avons trouvé une solution juste. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS. – M. Inaki Echaniz applaudit également.*) Allez-vous respecter l'adoption de cette nouvelle recette par l'Assemblée nationale ?

Par ailleurs, vous avez décidé de repousser le débat sur la désormais célèbre taxe Zucman, que nous avons proposée avec ma collègue Éva Sas. Vous cherchez une formule light, si light qu'elle pourrait rater sa cible et rapporter trop peu aux comptes publics. Exclure les si mal nommés biens professionnels, c'est permettre que les milliardaires continuent à payer deux fois moins d'impôts en proportion de leurs revenus que leurs chauffeurs ou leurs secrétaires.

Je comprends bien votre difficulté. L'exercice qui consiste à éviter la censure des députés socialistes tout en maintenant votre dogmatisme économique et votre alliance avec les Républicains revient à vouloir faire entrer un rond dans un carré. Pour nous, l'enjeu est de réparer la mauvaise gestion macroniste et vos cadeaux aux privilégiés sur le dos des classes populaires, pour enfin améliorer le sort et le quotidien des Français. Cela passe par une mise à contribution des ultrariches et des multinationales, pas légèrement, mais franchement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC. – M. Stéphane Peu applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'action et des comptes publics.

Mme Amélie de Montchalin, ministre de l'action et des comptes publics . La France veut que la justice fiscale progresse. À cette fin, elle a créé des alliances au niveau mondial et ça, c'est efficace. Au cours des derniers mois, nous n'avons pas cherché des petits effets ou à faire les Don Quichotte sur Twitter, mais nous avons cherché à être efficaces.

Être efficace – vous n'en avez pas parlé, c'est dommage –, c'est le président de la République qui, en novembre 2021, a permis à 140 pays de se mettre d'accord sur un impôt minimal mondial sur les multinationales. Il rapportera cette année 500 millions dans les caisses de l'État en espèces sonnantes et trébuchantes...

Mme Christine Arrighi . Ce n'est pas assez !

Mme Amélie de Montchalin, ministreen application des conventions qui existent déjà.

Certains disent que l'amendement qui a été voté hier rapporterait 25 milliards. Nous avons fait nos comptes : il va coûter à l'État, car il ne respecte aucune convention fiscale.

Mme Clémentine Autain . Et alors ?

Mme Amélie de Montchalin, ministre . Si le processus va à son terme au cours de la navette parlementaire et que la loi est ainsi votée, il faudra remettre en question 120 conventions fiscales, ce qui implique de se lancer dans des contentieux avec toutes les entreprises et avec tous les pays. Cet amendement coûtera finalement plus cher au budget de l'État qu'il ne rapportera d'argent. *(MM. Jean-Paul Mattei et Paul Midy applaudissent.)*

Certains articles ont été appelés en priorité, mais l'article 3 sera débattu dans les prochaines heures. Nous y travaillons. Peut-être y parlerez-vous de chômage, d'emploi, de croissance ou d'innovation, car j'ai été étonnée que vous ne l'ayez pas fait dans votre question.

Pour nous tous ici, la fiscalité doit être justement répartie, elle doit être proportionnée et chacun doit contribuer à la hauteur de ses moyens. Toutefois, nous ne devons jamais être confiscatoires, ce qui serait contraire à la Constitution, ni instituer une fiscalité qui empêcherait nos entreprises et nos entrepreneurs d'embaucher, d'innover et d'investir parce que, sans eux, la France n'a pas d'avenir. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR. – M. Michel Barnier et Mme Michèle Tabarot applaudissent également.)*

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 936

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Action et comptes publics

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 octobre 2025